Cet échéancier présente les étapes définies dans le cadre du projet de carte documentaire et leurs périodes de réalisation.

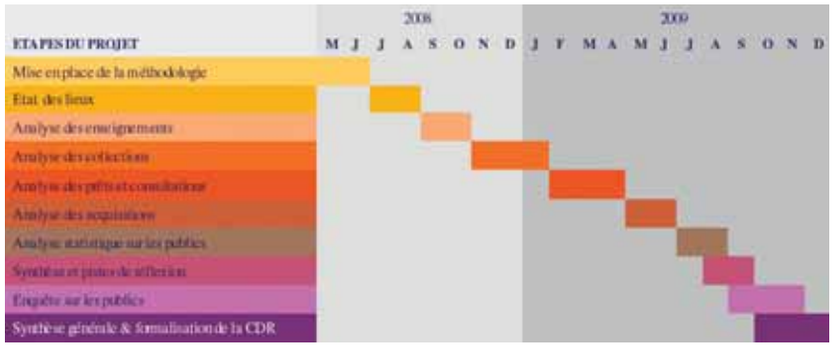

Signé : *UEB*

Les missions du pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université européenne de Bretagne, l'UEB, sont clairement orientées en priorité vers la recherche au sens large, mais les termes du décret de création de l'UEB laissent ouvertes toutes les possibilités d'activités communes dans le domaine de l'enseignement supérieur. La politique documentaire interétablissements est une de ces activités communes que l'État s'est engagé à financer dans le cadre des contrats d'établissements. Cette politique documentaire est basée sur une culture de réseau déjà fortement présente et elle vise à approfondir une stratégie de coopération interétablissements qui a montré son efficacité depuis plusieurs années dans de nombreuses opérations transversales conduites au sein de diverses structures : la COBB (Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation de Bretagne) jusqu'en 2008, le RUOA (Réseau des universités de l'Ouest Atlantique), l'UNRB (Université numérique en Région Bretagne).

Au sein de l'UEB, les directeurs des services communs de documentation ont déterminé cinq axes d'actions qui ont pour objectifs de développer les contenus, notamment en terme de formation et de documentation, d'un campus multisite numérique.

Ces actions s'inscrivent dans les contrats d'établissement des quatre universités de Bretagne et de l'INSA :

1. Dresser la carte documentaire de l'enseignement supérieur en Bretagne
2. Établir un plan de conservation partagée des collections
3. Développer une offre électronique commune en Bretagne : plan concerté d'acquisitions
4. Réaliser un outil de formation à distance pour les doctorants (form@doct) avec le concours de l'URFIST de Bretagne-Pays-de-Loire
5. Mettre en œuvre des procédures communes de dépôt et de diffusion électronique des thèses.

Carte documentaire
et plan de conservation partagée des collections

De quoi s'agit-il ?

De réaliser et de formaliser la carte documentaire régionale de l'enseignement supérieur de Bretagne, pour l'ensemble des centres de ressources documentaires bretons, soit déjà une quarantaine de bibliothèques intégrées et associées au sein des services communs de la documentation. Ce projet s'étendra, dès son démarrage ou dans un second temps, à l'ensemble des membres fondateurs du PRES Université européenne de Bretagne, et pourra également accueillir, selon des modalités à préciser, d'autres bibliothèques partenaires dans toute la région. Les chartes, comptes rendus, analyses, enquêtes et autres documents liés à ce projet collaboratif seront déposés sur un wiki déjà existant au SCD de Rennes-II (http://levraoueg.pbwiki.com).

Quel enjeu ?

La carte documentaire est le préalable indispensable à la mise en place d'une politique documentaire concertée. Elle aboutira, après identification des points de rencontres et des spécificités de chaque établissement, à la définition d'une charte documentaire unique et à la mise en place de modalités communes de fonctionnement : politique d'acquisition, plan de développement des collections.

Quels objectifs ?

Ce projet, porté par l'Université de Bretagne-Sud, a trois objectifs majeurs :

- formaliser une carte des formations et des collections des établissements membres ;
- mutualiser les méthodes d'acquisition ;
- mieux connaître les publics et leurs usages afin de répondre aux attentes actuelles et d'anticiper les besoins futurs.

Il permettra également, à terme, de proposer une offre documentaire commune fondée sur la complémentarité entre les ressources papier et électroniques, en adéquation avec le projet de réalisation d'une offre électronique commune en Bretagne porté par Rennes-I.

Quand ?

Depuis janvier 2008, l'Université de Bretagne-Sud a suscité des réunions avec l'ensemble des fondateurs du PRES, qui ont abouti à l'adoption d'une méthodologie commune. La carte documentaire devrait voir le jour fin 2009.

Et le plan de conservation partagée des collections ?

Ce projet sera mené parallèlement à la carte documentaire. Egalement portée par l'UBS, cette action a pour objectif principal d'éviter les coûts inutiles liés au stockage (m2, contraintes de conservation et de communication). Ce plan considérera les monographies et les périodiques spécialisés, les périodiques généralistes étant déjà traités au niveau de l'ex-Agence de coopération régionale des bibliothèques (COBB), désormais EPCC Livre et lecture en Bretagne. Il comprendra, d'une part, la mise en place d'un processus de conservation répartie élaboré selon des modalités prédéfinies (pour les documents peu consultés), d'autre part, la constitution d'un plan de numérisation concerté (pour les documents uniques). Il devrait être finalisé au plus tard en 2010.

A. Coisy et L. Jenn
annie.coisy@univ-ubs.fr laetitia.jenn@univ-ubs.fr

Université de Bretagne-Sud www.univ-ubs.fr
Annie Coisy, directrice du SCD de l'UBS ✆ 02 97 87 29 44 29 54

Une offre électronique commune pour la Bretagne

L'objectif est d'acquérir et mettre à disposition des usagers de Bretagne des ressources électroniques nombreuses et diversifiées en adéquation avec les activités de recherche des universités et des établissements d'enseignement supérieur.

Il s'agira de développer, en complément de l'offre existante (bouquets de périodiques, bases de données, livres en ligne) déjà mise en place par les SCD des établissements via l'ENT (environnement numérique de travail), des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins pluridisciplinaires des équipes de recherche en Bretagne.

Il est également prévu de mettre à la disposition de la collectivité universitaire des instruments bibliométriques permettant de se situer dans la recherche mondiale, de constituer un fonds d'ouvrages de référence en ligne (dictionnaires, encyclopédies générales et spécialisées) et de proposer des outils de gestion de bibliographies personnelles.

Ce portefeuille d'abonnements et de bases de données viendra augmenter l'actuelle offre en ligne d'ouvrages électroniques initiée avec l'UNRB (Université numérique en région Bretagne), offre déjà unique et commune aux universités bretonnes. Cette action était déjà portée par Rennes-I qui continuera à assumer la logistique et les négociations élargies à tous les types de ressources en ligne.

G. Duong-Vinh et T. Fournier
ghyslaine.duong-vinh@univ-rennes1.fr
thierry.fournier@univ-rennes1.fr

Université Rennes-I www.univ-rennes1.fr
Ghyslaine Duong-Vinh, directrice du SCD ✆ 02 23 23 34 20 34 19

.../...